

Les lieux de vie comme mouvement des libérations de la parole et des pratiques sociales.

La pratique des lieux de vie est issue des mouvements d'éducation populaire et les sciences sociales comme la pédagogie, la psychologie, la sociologie, l'ethnologie, l'anthropologie et la psychanalyse.

Les lieux- de vie ont pour objectif de recevoir des enfants, des adolescents, des jeunes majeurs et des adultes en difficultés d'adaptation dans le cadre d'un domicile privé en développant des réponses sociales aux différents symptômes ou syndromes des personnes accueillies.

La qualité de cet accueil atypique réside essentiellement dans la dynamique d'un rapport accueillants/accueillis qui forge un cadre précis dans lequel l'ensemble des difficultés peuvent être exprimées et travaillées.

Pour ce qui est des mouvements d'éducation populaire, ces sont ces pratiques qui rendent le sujet responsable aussi bien dans ce qui arrive, dans ce qu'il génère et dans son environnement :

Pédagogie institutionnelle et populaire	Célestin Freinet
Front populaire	Les CEMEA
Résistance	Lucien Bonnafé
Psychothérapie Institutionnelle	Jean Oury
Psychanalyse	Jacques Lacan
La révolte de mai 1968	Révolution permanente
L'anti psychiatrie	Les intellectuels
L'avenir	Les propositions associatives

Dans ces mouvements de révolte, de résistance, les fondateurs ont proposé des réponses atypiques, considérées souvent comme utopiques et pourtant qui sont devenues tellement réalistes, qu'aujourd'hui se pose la question de savoir comment pouvait-on faire sans ces novations.

Si les lieux de vie ne sont pas identifiés dans ces périodes, ils sont pourtant une des productions de ces mouvements, démontrant qu'il est possible de vivre autrement et d'aider le sujet en difficultés bien différemment que les ordres établis.

Le Front populaire a été un mouvement contre le développement du fascisme et non uniquement ce qui a accordé les congés payés et la semaine de 40 heures. 1936, c'est aussi la guerre d'Espagne ou certains activistes sont venus se réfugier en France, fuyant le Franquisme.

En 1937, sont créés les CEMEA (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Actives), mouvement d'éducation populaire, le premier mouvement qui œuvre dans le domaine de l'éducation qui, aujourd'hui intervient aussi bien dans le domaine de l'éducation que dans le domaine de la formation professionnelle continue dans le registre de la santé mentale.

Aujourd'hui, Jacques LADSOUS dont le nom apparaîtra encore en est le Vice Président, il y a adhéré en 1947.

Fédération Nationale Lieux- de Vie.
Deuxièmes Rencontres Nationales. 12 – 14 mars 2010.

La montée du fascisme en Europe a provoqué le 2^o conflit mondial. La France de 1940 est rentrée en résistance vis-à-vis de l'occupation allemande qui s'est déclinée en deux temps 1940-1942 et 1942-1945 année de l'armistice.

Je traite bien de l'histoire des lieux de vie et non vous proposer une nouvelle visite de cette période, trouble, noire de notre histoire.

Résister, oui, en Lozère, un psychiatre travaille à cette époque à Saint Alban, il s'appelle Lucien BONNAFE, jeune psychiatre, jeune militant venant en aide aux réfugiés espagnols. Parmi ces réfugiés espagnols qui arrivent à Saint Alban François TOSQUELLES et Jan De AJURIAGUERA, il y rencontrera ultérieurement André CHAURAND, Paul BALVET, Frantz FANON puis LESPINOY.

Lucien BONNAFE et ses amis fondent alors le groupe du GEVAUDAN. Ceci deviendra un haut lieu de la résistance.

La famine gagne du terrain et à partir de 1942 des rationnements particuliers en direction des malades mentaux s'organise ce qui a été décrit par Max LAFONT Une extermination douce (1). La cause des fous. 40 000 malades mentaux morts de faim dans les hôpitaux sous Vichy.

Ce groupe de psychiatres de Saint Alban décide afin que les malades ne meurent pas de faim au sein de l'hôpital de les « libérer » en les confiant à des agriculteurs qu'ils aideraient dans les travaux des champs, contre nourriture.

Ces patients bénéficiaient des soins psychiatriques que requieraient leurs états suivant les traitements de cette époque.

A la libération venue, s'est posée la question de savoir, pourquoi ces patients qui avaient vécu à l'extérieur de l'hôpital plusieurs années devraient-ils réintégrer l'hôpital après cette libération de l'occupant.

Ces psychiatres et les personnes se sont mis à penser et de cette réflexion est issue le mouvement de la psychothérapie institutionnelle, c'est-à-dire qu'il y avait une nécessité absolue de penser autrement l'institution et qu'il fallait la soigner, mais de façon collective avec toutes les personnes qui étaient impliquées dans son organisation.

Ce mouvement dit de la psychothérapie institutionnelle se constitue assez rapidement sûrement avec la réorganisation de la France dès 1945 et aussi disons le avec un ministre de la Santé particulièrement actif et ayant toujours milité pour la libération vis-à-vis des oppressions de quelques natures qu'elles soient.

Le ministre est François BILLOUX qui fait partie pour la première fois de l'entrée dans un gouvernement de la France de Ministres communistes.

Il dira le 26 septembre 1945 dans l'enceinte du Vel d'Hiv « le nombre d'aliénés en France a diminué depuis 1939. Il est certain que la réduction de l'alcoolisme en France y est pour quelque chose. Il faut tenir aussi beaucoup des internés des asiles d'aliénés sont littéralement morts de faim ».

1- Une extermination douce. Editions Le bord de l'eau 1987. Ouvrage préfacé par Lucien Bonnafé.

Fédération Nationale Lieux- de Vie.
Deuxièmes Rencontres Nationales. 12 – 14 mars 2010.

Ce mouvement soignant l'Asile se développe et le rejoignent des Henri DUCHESNES, Philippe PAUMEL, Georges DAUMEZON (2), Philippe KOECHKIN, Hélène CHAIGNEAU, Jean OURY, François TOSQUELLES, Jan DE AJURIAGUERA, Henri EY.

Ils se retrouvent tous à PARIS dans le cadre de rencontres des CEMEA. Viendront ensuite, Serge LÉBOVICI, René DIATKINE et d'autres bien sur.

Ils fonderont ce mouvement qui a été appelé la Psychothérapie institutionnelle, nous sommes en 1951-1952.

En 1952, création de la fédération des Croix Marine (3), fédération de clubs, qui inscrira dans ses statuts venir en aide aux personnes souffrant d'un « handicap psychique ». Cette appellation n'est donc pas nouvelle, tel qu'on voudrait nous le démontrer, mais bien issu de ce mouvement réfléchissant aux pratiques psychiatriques à mettre en œuvre.

Fédération des Croix Marines qui aujourd'hui tient encore annuellement des journées de réflexions autour des pratiques en santé mentale.

A la même période, les murs d'enceinte de l'hôpital de Ville Evrard tombent sur l'initiative de Paul SIVADON qu'on retrouvera ultérieurement à la tête de la MGEN (Mutuelle Général de l'Education Nationale) à l'Institut Marcel Rivière dans le département Yvelines

Nous voyons dès cette période le groupe des psychiatres qui vont révolutionner tant la clinique psychiatrique et les pratiques que les représentations sociales de la folie au sein de la société. Pour ces dernières, ce travail reste toujours à faire et refaire.

Ce groupe qui a créé la psychothérapie institutionnelle affirme ultérieurement que les soins en psychiatrie devraient être dispensés dans la cité et non dans l'enfermement au sein d'un hôpital souvent éloigné des lieux d'habitation et qu'il faut soigner l'institution hospitalière en y associant les malades.

Dans ce groupe « agitateurs » il y a des psychiatres et parmi eux, certains sont psychanalystes. Il y a aussi des psychanalystes qui sont membres du PCF et qu'ils devront le quitter étant donné l'acharnement dont ils étaient devenus la cible.

Ce groupe va favoriser la signature et sa publication de la Circulaire du 15 mars 1960, introduisant, ce qui a été appelé la Psychiatrie de secteur, avec des CMP dans la cité et avec un secteur correspondant à un bassin de population de 70 000 habitants. Le nombre de lits psychiatriques en France était à cette époque autour de 120 000 à 140 000.

Il faudra quand même attendre 1972 pour que cette pratique psychiatrique soit mise en place. Cela s'est fait aussi avec des mesures financières pour les médecins vis-à-vis de leurs confrères universitaires

Jacques LACAN n'est pas dans ce groupe, néanmoins sa relecture des textes freudiens cristallise des attentions d'autres psychiatres qui vont eux, sortir du milieu psychiatrique hospitalier pour fonder une clinique dans le Loir et Cher.

2- Georges DAUMEZON était psychiatre à St Fleury les Aubray, près d'Orléans et dès 1938 il avait ouvert des unités et favorisait les échanges entre les patients et les infirmiers au travers d'activités comme le foot ball.

3- Fédération des Croix Marine. Président Bernard DURAND. 31, rue d'Amsterdam. 75008 PARIS.

C'est la Clinique de La borde, haut lieu de la psychothérapie institutionnelle après Saint Alban. Avec une scission va s'ouvrir à quelques kilomètres plus loin une autre clinique connue sous le nom de la Chesnée. Jean OURY et Félix GUATTARI pour La Borde, à Cour Cheverny en 1953 et Claude JEANGIRARD pour la Chesnée à Chailles en 1956.

Nous voyons donc bien les positions des mouvements psychanalytiques, L'institut de psychanalyse St Jacques et les Lacaniens. D'un côté ceux du secteur, de l'autre ceux des cliniques, mais les deux pratiqueront la psychothérapie institutionnelle dans leurs méthodes de soins.

Sur le plan pédagogique là aussi il y a une effervescence, Célestin FREINET fonde la pédagogie populaire avec des méthodes tournées sur les besoins de l'enfant. Il y a aussi Montésory, Decroly qui oeuvrent dans le même domaine.

Parmi les mouvements d'éducation populaire citons celui des CEMEA qui aura lui d'autres implications pour des libérations vis-à-vis du colonialisme en Algérie à partir de 1957 environ, Blida, Douéra avec Franz FANON, Germaine TILLON, Bernard DUREY(4), « Géo » et Jacques LADSOUS (5) qui a toujours soutenu les lieux de vie, toujours des nôtres aujourd'hui.

Jacques LADSOUS, sans le savoir, a été peut-être été de façon expérimentale le premier créateur d'un lieu de vie, lieu qui était un havre de paix pour tous les enfants de cette région, les protégeant des combats.

Les CEMEA interviendront au sein des hôpitaux psychiatrique au niveau du personnel infirmier en proposant des formations en regard d'un travail d'accompagnement des patients vivant dans la cité après la publication de la circulaire du 15 mars 1960. L'apport de Roger GENTIS a été essentiel dans la formation de soignants.

Roger GENTIS a travaillé quelques années à Saint Alban, avant d'aller à Fleury les Aubrais, près d'Orléans ou avait travaillé auparavant Georges DAUMEZON avant sa venue à Sainte Anne à Paris qui sera le fondateur du CPOA.

Favoriser la pratique de la psychiatrie de secteur en faisant sortir de malades hospitalisés depuis de nombreuses années pour certains, impliquait que le personnel infirmier soit formé. Je pense aussi que les psychiatres devaient eux aussi être formés à cette pratique dans la mesure où leurs enseignements résidaient dans une approche hospitalocentriste.

Mouvement de libération de mai 1968.

Le mouvement explose le 22 mars en l'Université de Nanterre dont le responsable n'était autre que Paul RICOEUR qui nous a laissé une œuvre immense favorisant les prises en compte aussi bien des sujets que des collectifs respectueux de tous sujets.

1968, c'est aussi la division entre la psychiatrie et la neurologie. Avancée importante pour mieux comprendre les troubles psychiatriques qui n'ont rien à voir avec des troubles neurologiques. Arrêté du 30 décembre 1968 création d'un certificat spécial de psychiatrie.

4 -Bernard DUREY, nous le retrouverons ultérieurement en Lozère dans les années 1970-1980 dans une structure d'accueil particulière à Bleymard en Lozère, puis à Montpellier.

5- Jacques LADSOUS, avec les CEMEA comme support pour la reconnaissance des lieux de vie.

Fédération Nationale Lieux- de Vie.
Deuxièmes Rencontres Nationales. 12 – 14 mars 2010.

L'approche LACANIENNE de la psychanalyse apparaît au grand jour, ayant participé à la libération de la parole individuelle dans un mouvement collectif.

Avec ce mouvement de libération éclosent d'autres groupes, toujours pour la libération de différents types d'opprimés.

Michel FOUCAULT, qui en publiant en 1963 naissance de la clinique interpellait l'ordre de cette clinique, en 1966 sortait les mots et les choses et en 1969, l'archéologie du savoir, fondait le Groupe Information Asile et le Groupe Information Prison.

A cette période, sortent des revues comme ; psychiatrie aujourd'hui, psychiatrie en lutte, Garde fou et d'autres sûrement, je ne saurais être exhaustif et ce n'est pas le but poursuivi.

Il y a bien une contestation de l'ordre psychiatrique établi, Erving GOFFMAN, nous livre en 1968, Asiles (Asylums publié en 1961 aux Etats-Unis), préfacé par Robert CASTEL qui sera quelques mois plus tard professeur de sociologie à l'Université de Paris VIII Vincennes.

D'autres « Vincennois » interviendront dans ces mouvements de libération, tel Gilles DELEUZE, Félix GUATTARI, François CHATELET dans le registre de la philosophie, Stanislas TOMKIEWICZ, Claude MARTIN, Eric WULFF, Jacques HASSOUN, Jacques LESAGE de la HAYE dans le département de psychologie, enseignant la psychopathologie, René LOURAU et Georges LAPASSADE dans le département de science de l'Education, sans oublier Denis GUEDJ un des pionniers de Vincennes, issu du mouvement d'éducation populaire enseignant les mathématiques.

La Borde, est au cœur du débat, un groupe parisien fonde aux Halles de Paris, « le Vouvray » une forme de club, de Pierre GAY-LEMAITRE aujourd'hui en Guyane, comme aide et support aux personnes en difficultés psychiatriques.

Maud MANONNI ouvre l'Ecole de Bonneuil en 1970, LACAN est bien présent dans les références de MANONNI.

Fernand DELIGNY enseignant dans le nord de la France et après un passage par la Borde part en 1967 de cette clinique avec des patients et s'installe à Monoblet dans le Gard souhaitant démontrer qu'il était possible de vivre avec des fous en affirmant « qu'il faut être fou pour vivre avec des fous ».

Au-delà de ces mots, il voulait démontrer qu'on pouvait vivre avec des fous dans la société et non dans des formes de réclusion. Première ébauche du Vivre Avec de Claude SIGALA du lieu de vie du Coral à Aimargues en 1975.

A cette période nous retrouvons Bernard DUREY, que nous avons quitté en Algérie, dans le département de la Lozère, même territorialité que Saint Alban à Bleymard.

L'école de Bonneuil avec Maud MANNONI va s'ouvrir sur l'extérieur. Ainsi débiteront des courts séjours en Bourgogne auxquels participera Patrick ARDON qui après quelques années quitte Bonneuil et s'installera dans l'Aveyron à Sever de Castanet.

Il sera parmi les pionniers des lieux de vie en créant le réseau des fermes de Sever. Il sera rejoint par Alain SOUCHAY qui deviendra Président du réseau des fermes de Sever.

Fédération Nationale Lieux- de Vie.
Deuxièmes Rencontres Nationales. 12 – 14 mars 2010.

Durant cette même période, en rupture institutionnelle, Claude et Marie SIGALA ouvrent le Coral à Aimargues, dans le Gard. Lieu de vie emblématique s'il en est un et qui aujourd'hui poursuit cette activité d'accueil même si Marie et Claude SIGALA en sont partis en 2004.

Claude SIGALA fonde le CRA (6), Collectif Réseau Alternatif qui survivra jusqu'à la fin des années 90.

S'il peut y avoir une exception française, la France n'est pas une île et des courants tant anglo saxon qu'italien vont rentrer dans les débats. Ronald LAING, David COOPER, mais aussi Francisco BASAGLIA, Franco ROTELLI tous deux psychiatres à Trieste en Italie à la frontière Yougoslave, tous alimentent une réflexion pour une psychiatrie différente.

Ces courants se réclamaient de l'anti psychiatrie, ils avaient de nombreuses sympathies et adhésions, mais nous retrouvons à cette période, Lucien BONNAFEE qui n'avait pas encore pris sa retraite qui refusait cette appellation anti psychiatrie pour la France et y préférait de beaucoup pour une psychiatrie différente, ce qui paraissait moins infantile, n'ayant pas besoin de recourir à un anti quelque chose pour s'affirmer dans ses fondements et ses valeurs.

Cette posture éthique de Lucien BONNAFEE, égal à lui-même, avec son long passé d'aliéniste comme il aimait nous le dire, son grand père ayant pratiqué comme aliéniste à St Alban, nous mettait devant nos responsabilités politiques et sociales vis-à-vis de la fermeture des hôpitaux psychiatriques.

Il était bien d'accord pour leur fermeture, mais surtout il nous enseignait que le sujet n'était pas dans la fermeture mais dans les réponses que nous devons apporter afin que les malades avec leurs souffrances ne se retrouvent ni dans l'isolement, ni dans la rue, ni dans des formes d'errance.

En termes législatifs en France sont votées deux lois le 30 juin 1975, une portant réformes des institutions sanitaires et sociales et une consacrée aux personnes, ainsi naît l'A A H. Allocation Adulte Handicapé.

En 1976, les fameuses journées de Trieste organisée par Francisco BASAGLIA et Franco ROTELLI ou tous les anti ou alter se rejoignent pour tenter de jeter les bases d'un nouvel ordre de libération de la folie et des « fous ». Nous retrouvons là, Stanislas TOMKIEWICZ, Robert CASTEL, Jean-Loup POISSON-QUINTON, Pierre GAY-LEMAÏTRE et Claude SIGALA qui animait un atelier sur le « **Vivre Avec** » et exposait ce qu'étaient des lieux de vie alternatifs.

Dans cette mouvance, cette effervescence, cette opposition à l'enfermement, des cercles se forment pour construire un autrement, un différent, groupes qui souhaitent passer de la contestation de l'ordre du grand renferment à celui de la libération avec comme objectif la fermeture des hôpitaux psychiatriques.

Jacques LESAGE de la HAYE, enseignant à l'Université de Vincennes ouvre en son domicile un lieu de vie pour l'accueil de marginaux en milieu non institutionnel à Paris. Cette activité d'accueil dura huit années

6 - Michelle BURON-MILLET, parmi nous aujourd'hui et pratiquant un certain type d'accueil au Sénégal. a été adhérente, ou sympathisante du CRA, adhérente à l'AS E P S I.

Fédération Nationale Lieux- de Vie.
Deuxièmes Rencontres Nationales. 12 – 14 mars 2010.

Parmi ces groupes, l'AS.E.P.S.I (7), Association pour l'Etude et la promotion des Structures Intermédiaires, association créée en novembre 1978 et dont la publication au Journal Officiel de la République Française se fera le 18 janvier 1979.

Cette association regroupe aussi bien des psychiatres que des non psychiatres, comme des psychologues, des assistants sociaux, des éducateurs, des infirmiers en psychiatrie (8).

Humanistes, utopistes réalistes mais aussi imprégnés des pairs qui ont été cités plus haut avec aussi une référence à la psychanalyse Lacanienne.

Ceux-ci, héritiers, prenant ce qui était transmis par les pairs, mais aussi en les associant dans ce mouvement de rencontres ont favorisé à terme des inversions de logiques, ou ce sont les logiques des besoins des personnes qui ont primé sur les logiques des besoins des institutions enfermantes.

C'est dans cette utopie créatrice que le mouvement des lieux de vie s'est inscrit et a pu se développer malgré les difficultés entravées qui sont survenues et, arriver à leur reconnaissance dans le cadre de la Loi de 2002-2 avec toutes leurs spécificités.

Des créateurs de lieux de vie rejoignent aussi le mouvement AS.E.P.S.I, bien que formalisé reste et, est toujours resté assez informel.

Cette association est donc constituée à sa base par des psychiatres, des psychologues, des infirmiers psychiatriques, des éducateurs spécialisés, des assistantes sociales, des animateurs de la jeunesse issus de clubs de prévention.

Cette association se propose de réfléchir à des modalités pratiques pour mettre en oeuvre les idées de désinstitutionnalisation affirmées par les idées de ces dernières années.

Les moyens conceptuels sont pris dans la psychanalyse Lacanienne, des expériences de références sont trouvées en Italie, aux USA avec beaucoup de réserves et dans certaines communautés thérapeutiques anglo saxonnes.

Au niveau des références, il y a bien sur Jacques LACAN, mais aussi Michel FOUCAULT, Jean-Paul SARTRE, Gilles DELEUZE, Félix GUATTARRI, Stanislas TOMKIEWICZ, Françoise DOLTO, Maud MANONNI etc.

7- Mises en place de correspondants étrangers. Danielle BERGERON Québec GIFRIC, Martin GITTELMAN USA, BENNANI, Maroc, SALEM Suisse, Mahfoud BOUCEBCI Algérie, KOSKAS Hongrie.

8-Les psychiatres qui l'ont constituée sont Jean-François REVERZY, Mikaël GUYADER, Pierre SADOUL, Jean-François DAMERON, Marc SERPAGGI, Pierre RENAULT, Eric PIEL, Philippe MULLARD, Anne MAITRE, Catherine PIQUET, Houchang GUILYARDI, Lucien BONNAFE, Jean AYME (Pdt du Syndicat des psychiatres des hôpitaux), Jean-Paul DESCOMBEY, Stanislas TOMKIEWICZ sera très proche, mais n'y adhèrera pas, Marcel SASSOLAS, Hubert FLAVIGNY, Claude ALLIONE, Clément BONNET, Bernard DUREY, Roger GENTIS etc. et quelques autres dont certains partiront en 1982 avec l'affaire dite du Coral.

Des non psychiatres y adhèreront, Jean-Marc ANTOINE, Emilie AUBERT, Patrice BAUMEL, Roger BOUFFE, Marcel DI SPIGNO, André CHASSANG, André MAZAINGUE, Claude LORIN, Paule PINAY, Claude SIGALA, Jean-Louis ZANDA, Gérard ZRIBI, etc

Fédération Nationale Lieux- de Vie.
Deuxièmes Rencontres Nationales. 12 – 14 mars 2010.

Si la fermeture des hôpitaux psychiatriques était une étape, elle n'était pas pour autant l'objectif. Ce dernier étant l'accueil de ce public issu des hôpitaux psychiatriques au sein de la cité dans des micros structures.

Si LACAN nous enseignait qu'il nous faudrait moins légiférer et plus institutionnaliser, il rejoignait SAINT JUSTE, homme politique (1767-1794), philosophe des Lumières qui précisait que ce n'était pas de Lois dont nous avons besoin mais d'institutions.

Il ne s'agissait donc pas de prendre en compte le mouvement de la désinstitutionnalisation des U.S.A, qui a consisté en une fermeture des services sans rien ouvrir dans la cité, niant ainsi les besoins d'un publique « libéré des hôpitaux psychiatriques ».

C'est « libérés » d'un jour sont passés de l'enfermement à une totale « liberté » et sont venus gonfler le lot des abandonnés de droit et des « homeless ». De ceci, nous n'en voulions pas.

Fermetures des services oui, mais avec des accompagnements singuliers ou collectifs des patients dans la cité, c'est-à-dire en ouvrant des structures diverses en phase avec les besoins.

Lors du congrès des psychiatres à AVIGNON les 5 et 6 novembre 1979, Jean-François REVERZY, Président de l'AS E P S I dans son intervention affirme que « *la psychiatrie n'a pas besoin de lit, pour moi, l'asile fait partie du passé* il est indispensable d'ouvrir des structures intermédiaires en ville» ce qui signifiait que la psychiatrie avait besoin d'un renforcement du potentiel humain pour se pratiquer dans la cité », mais cette affirmation ne fut pas bien perçue par ses collègues psychiatres.

Tollé général et attaque de cette affirmation en disant que l'AS.E.P.S.I avec ses propositions était la destructrice du service public. L'AS E P S I affirmait qu'il était possible de soigner sans les murs, même si ceux-ci pouvaient être contenant.

Les psychiatres sont toujours aujourd'hui très attachés à leurs satanés lits hospitaliers, comme si c'était encore dans des lits qu'on dispensait des soins en psychiatrie en 2010.

Ca c'était en 1979, or 10 ans après dans le domaine de la psychiatrie, qu'elle n'était pas le secteur qui ne disposait pas d'appartements thérapeutiques ou sociaux. L'histoire montre bien les paradoxes existant entre les affirmations contre et les positions positives avec l'ouverture de petites structures dans la cité.

Dans le registre social, il n'y a plus eu d'ouverture d'immenses foyers, tout était micro avec le moins possible d'institutionnalisation.

Le mouvement AS.E.P.S.I est lancé. Les premières journées à ORSAY attirent 800 personnes et l'année suivante à PARIS, il y en a 1 500. Suivront celles d'EVRY 1 et EVRY 2, la maison de la chimie etc.

De ces journées, se constitueront des associations de regroupements de lieux de vie et d'accueil venant rejoindre en qualité de regroupements de lieux le C.R.A de Claude SIGALA avec des positionnements quelque peu différents, mais nous y reviendrons.

Création du GERPLA 1983 Groupe d'Etudes et de Réflexion en Pratique de Lieux d'Accueil autour de Monique MONTEL. De celui-ci, par une scission sera constitué l'E.F.E.P.S, 1988

Ethique Freudienne et Pratique Sociale avec Martine FOURRE.

Du GERPLA, et par scission se créera FASTE Sud Aveyron autour d'Alain SOUCHAY en 1990.

Une autre association s'est constituée dans la perspective d'ouvrir des lieux de vie, Itinéraires, avec Yves GENIN, plus tournée, elle, autour des patients adultes psychotiques déficitaires, mais n'est jamais parvenue à ouvrir un lieu et, peut-être aussi parce que son projet ressemblait beaucoup plus à une dynamique d'établissement que de lieu de vie.

Ceci se passe entre 1982 et 1991

L'AS.E.P.S.I cristallise beaucoup d'intérêts, d'attentions et de critiques.

Des débats s'ouvrent avec les CEMEA et plus particulièrement avec leur revue Vie Sociale et Traitement, avec l'association le Cheval Bleu (une certaine idéologie affirmée), mais ces associations restent campées sur un modèle psychiatrique et ont une certaine crainte d'une découpe du service public.

En mai 1981, la Gauche est portée au pouvoir. Avec tous les espoirs mis en elle, les mouvements ayant introduit des changements ou des propositions de changements dans les champs sanitaire et social sont encore plus actives.

Jack RALITE est nommé Ministre de la Santé. Il fait partie des quatre ministres communistes des Gouvernements de Pierre MAUROY, 1981-1984. Dans ce ministère, rencontre avec Jean-François BEAUDURET, que l'AS E P S I ainsi que les mouvements porteurs de changements en psychiatrie rencontreront régulièrement et pour les lieux de vie de 1996 à 2004.

Jean DEMAY est chargé d'un rapport sur la psychiatrie et vient en 1982 le déposer. La psychiatrie de secteur est reconnue avec un excellent bien fondé, mais les structures innovantes, désenclavantes ne trouvent pas les places affirmant la fin des hôpitaux psychiatriques.

Nicole QUESTIAUX, Ministre des Affaires Sociales, puis Georgina DUFOIX, Secrétaire d'Etat Chargée de la Famille, apporteront leurs contributions pour favoriser des changements à leurs manières et pour Georgina DUFOIX un soutien particulier aux lieux de vie.

Les journées de Nice les 14, 15 et 16 mai 1982 dans le cadre d'échanges franco-italiens. Nous retrouvons, Lucien BONNAFE, Claude ALLIONE, Jean DEMAY, Guy BAILLON, Dimitri KARAVOKYROS, Robert CASTEL, Claude LOUZOUN, Philippe MULLARD, Jean-Luc ROELANDT, Tony LAINE, Jean-François REVERZY, Jean-Pierre MARTIN et d'autres bien sur.... Et des Italiens Franco ROTELLI, Agostino PIRELLA, Paola TRANCHINA, Vieri MARZI.

Ces journées de confrontations entre des acteurs de la Loi 180 du 13 mai 1978 formalisant la fermeture des hôpitaux psychiatrique en Italie et des acteurs de la psychiatrie en France furent mouvementées mais d'une belle tenue. La démocratie est-elle thérapeutique ?

Fédération Nationale Lieux- de Vie.
Deuxièmes Rencontres Nationales. 12 – 14 mars 2010.

Vaste programme, les intervenants français souhaitaient une psychiatrie sociale. Psychiatrie sociale ou psychiatrie démocratique... c'était le cadre des débats.

A côté de l'AS E P S I, mais aussi fortement en opposition, il y a la création de l'association Le cheval Bleu , le cheval bleu rentrant à Trieste comme le Cheval était rentré dans Troie...

Au niveau des lieux de vie, durant ces années 1978-1982 il y a les Journées d'Auch le 5 et 6 décembre 1981 qui recueillent un franc succès. Y participent Claude SIGALA, Michelle BURON, Hélène SEGUIN, Marie-Claire et Jean ESPEN, Marie France et Patrick ARDON, Alain SOUCHAY, Daniel CASTIGLIA, Martine FOURRE et d'autres.

Claude SIGALA organise à Nîmes les Etats Généraux des lieux de vie. Nous sommes en février 1982. Assistance et participation importante venant de toutes la France, 600 participants environ.

Claude SIGALA avec ces journées ne se fait pas que des amis et il rentre dans une observation particulière des services de surveillance de l'Etat.

Ce succès aura un revers important à l'automne 1982. Claude SIGALA et le Coral font la une des journaux et pour des raisons peu glorieuses. Claude SIGALA est accusé d'entretenir un réseau européen pédophile et des conseillers de la Secrétaire d'Etat Georgina DUFOIX viendraient au Coral pour des parties de « balais roses ».

Claude SIGALA est transféré à Paris, inculpé et emprisonné à la Santé. Sa femme, reconnue comme complice est dans un premier temps inculpée, mais laissée en liberté, Jacques VERGES, sont avocat parviendra devant le juge d'instruction à la disculper.

Ces arrestations particulièrement musclées ont été faites avec la mobilisation importante des forces de police mais aussi avec de la maltraitance pour les jeunes accueillis du Coral.

Grand remue ménage dans le landernau des alternatives, avec bien souvent dans ces cas là une fuite rapide de ceux qui revendiquent une pratique alternative, mais qui ont peur que leurs investissements portent préjudice à leur carrière. Ah carriérisme quand tu nous tient

Aux journées de l'AS E P S I à Evry, un certain nombre d'intervenants invoquent des indisponibilités pour prévenir de leurs absences, Cabinet de Mme Danièle MITTERRAND et d'autres.

Entre ces deux moments le Conseil d'Administration apporte son soutien à Claude SIGALA et, dénonce l'instruction à charge du Juge d'instruction.

De quoi est-il inculpé :

- organisation d'un réseau de pédophilie
- de ne pas contrôler qui venait chez lui et pouvait partir avec un accueilli
- d'abus de biens sociaux, parce qu'il recevait plus d'enfants que le nombre précisé et qu'il orientait ces enfants vers d'autres lieux du CRA et qu'une partie des prix de journées perçus servaient à alimenter son groupe le CRA.

Fédération Nationale Lieux- de Vie.
Deuxièmes Rencontres Nationales. 12 – 14 mars 2010.

Claude SIGALA reste incarcéré jusqu'en février 1983. Dans le cas d'une liberté provisoire, il a l'obligation de ne pas rencontrer d'autres personnes inquiétées dans cette affaire et de ne pas se rendre au Coral.

Le lieu de vie de SIGALA étant à Aimargues, il se rend et vit au Coral. La gendarmerie, l'informe qu'il sera procédé à une arrestation s'il reste au Coral.

Il reste au Coral et sera donc de nouveau arrêté avec un malaise certain des gendarmes qui remplissent leurs fonctions, puis de nouveau incarcéré à Paris. Le juge d'instruction ne badine pas avec ses phantasmes.

Quelques semaines plus tard, aux journées de l'AS E P S I, les lieux de vie sont là, il y a débat autour des pratiques de l'accueil. SIGALA est parfois vilipendé, mais les animateurs de débats, canalisent et tiennent les débats.

Le mouvement de reconnaissance des lieux de vie se poursuit, malgré cette affaire. La Secrétaire d'Etat Georgina DUFOIX, montre qu'elle est convaincue de la nécessité des lieux de vie.

La Circulaire 83-3 (9) relative au Placement d'enfants en structure d'accueil non traditionnelle en atteste. Trois statuts juridiques sont reconnus pour ces accueils

- statut d'assistance maternelle
- statut d'établissement ou d'annexe à un établissement
- statut de tiers digne de confiance (article 375 du code civil)

Au cabinet de Georgina DUFOIX, il y a Jean-Pierre ROSENCZVEIG, Magistrat, Conseiller technique chargé des relations avec le Parlement deviendra après avoir quitté le Cabinet, Président de Tribunaux pour Enfants, dont celui de Bobigny.

Jean-Pierre ROSENCZVEIG sera avec Hervé HAMON parmi les fondateurs de l'Association Française des Magistrats de l'Enfance et de la famille. Association que nous retrouverons plus tard comme partenaire de la démarche de reconnaissance des lieux de vie.

Néanmoins il y a ce que j'ai appelé les années noires des lieux de vie, 1982-1987 ou durant cette période les lieux de vie étaient souvent suspects, le phantasme existant était que le Coral avait été fermé, pour pratiques pédophiles, alors qu'il n'a jamais cessé son activité à partir de son ouverture à aujourd'hui encore, et même durant cette période.

Que Marie SIGALA a toujours durant cette période habité au Coral et les trois filles de Claude et Marie SIGALA sont elles restées au Coral et poursuivaient leurs scolarités à Aimargues.

Néanmoins dans le phantasme, les représentations sociales, le Coral avait été fermé au moins quelques mois ou années. Ce qui était totalement faux.

Les procès en première instance et en Appel ont disculpé Claude SIGALA (10) d'être le gentil organisateur d'un réseau européen pédophile.

9- sont précisés que ces structures tendent à répondre à un besoin manifesté, notamment pour de nombreux adolescents qui en raison de carences graves, présentent des troubles du comportement et de la personnalité qu'il n'est pas possible de traiter dans le cadre d'institutions traditionnelles ou au travers de prise en charge dans des formules d'hébergement familial spécialisé classiques. Circulaire du 83-3 du 27 janvier 1983.

Le masque de la Justice est donc tombé, il s'agissait bien d'une affaire montée de toute pièce avec la complicité d'un accueillant du Coral qui avait eu maille à partir avec Claude SIGALA qui lui avait demandé de partir après quelques indécidatesses et d'un juge d'instruction à charge.

Si pratique pédophile il y avait eu, ni Caude et Marie SIGALA étaient de quelques sortes acteurs ou au courant, à la différence de celui à qui il avait été demandé de partir.

Des pans entiers de cette histoire scabreuse, difficile, y compris des PV d'instructions se trouvent dans la revue de l'AS E P S I, Transitions. La lecture aujourd'hui encore provoque des émotions, tellement les propos sont durs. Cette histoire a été très préjudiciable au développement des lieux de vie.

C'était abject, mais pour en arriver à ce point, il y a eu sûrement des enjeux qui nous ont dépassé et peut-être aussi un danger certain de voir apparaître des prise en comptes différentes de personnes en difficultés et, plus de façons marginales comme l'étaient les expériences antérieures, comme DELIGNY à Monoblet, DUREY et ALLIONE à Bleyard, ARDON à Rieupeyroux, HOFFMANN à Villefranche du Rouergue.

C'est pour moi, ce que j'ai appelé les **années noires** des lieux de vie 1982-1987. Cette situation au Coral et avec tous les phantasmes à considérablement réduit la promotion et le développement de structures alternatives, ou d'altérités tel que le précisait Fernand DELIGNY.

Donc entre 1983 et 1992-1993, que ce soit le CRA ou le GERPLA, chacun sollicitait des rencontres au Ministère des Affaires Sociales pour que les lieux obtiennent une reconnaissance légale après cette première victoire de mars 1983, Circulaire 83-3.

Chacun des groupes est reçu, encouragé dans sa démarche et même renforcé dans ce qu'il fait, néanmoins rien n'avance et ce jusqu'en 1994.

Des recherches d'évaluations sont faites sur incitation du Ministère par le GERPLA qui ensuite se glorifie que ce travail va permettre aux lieux adhérents du GERPLA d'être reconnus, le CRA se manifeste comme à son habitude, mais des frontières étanches se construisent entre les groupes et ce sont des slaves « de compliments » qui caractérisent les rapports entre les groupes.

La règle d'un groupe est d'interdire à parler à des membres des autres groupes avec comme conséquences d'être mis au pilori. Nous sommes loin des lumières, nous entrons dans une nouvelle forme d'obscurantisme.

Des Lumières de Montesquieu, Rousseau, avec lequel chaque lieu fondait sa pratique sociale, nous sommes revus à certaines formes d'obscurantisme avec ses dogmes, ses exclusions.

10- Transitions N° 34. 1993. Actes et transferts en pratique sociale. Extraits du dossier de pièces de l'instruction. Passé présent pages 173-182.

Fédération Nationale Lieux- de Vie.
Deuxièmes Rencontres Nationales. 12 – 14 mars 2010.

Des permanents de lieux ne se rendaient dans un autre lieu parce que ses permanents risquaient d'être mis au pilori de leur groupe d'appartenance, mais aussi parce que le lieu qui était visité donnait à voir comment il faudrait travailler et donc être un enseignement sur les bonnes pratiques.

Oui, vraiment, ces **années noires** était vraiment une forme nouvelle d'obscurantisme. Il devenait indispensable de redonner du sens au mouvement des lieux de vie afin que cela ne reste pas dans l'histoire sociale, comme aléatoire ou comme un épiphénomène réactionnel des mouvements de libération

Des départs s'organisent, des scissions se développent, comme nous l'avons vu précédemment et le dernier coup de semonce du GERPLA est de déposer un projet les UVAP.

Renvoyé à leurs chères études en propositions de reconnaissances, une nouvelle scission se forme au GERPLA avec le départ d'Alain SOUCHAY qui fonde FASTE Sud Aveyron.

Nous sommes en 1992-1993.

Face à ce gâchis, à cette perte de temps et d'énergie, l'AS E P S I qui était toujours restée en contact avec des adhérents des différents regroupements, adhérents ou proches de l'AS E P S I fait une offre d'une réflexion à tous les regroupements pour une démarche coordonnée en associant les partenaires des lieux de vie que sont les professionnels du soin, de la Justice et aussi d'une fédération d'associations sociales d'insertion.

Durant cette période, 1983-1993, l'AS E P S I faisait lien entre les associations de lieux de vie et de professionnels de différents secteurs, soins psychiatriques tant adultes qu'enfants, Justice des mineurs comme des majeurs.

C'est ainsi qu'après un an de travail au sein des regroupements de lieux avec l'AS E P S I, ont pu être organisées les 1^o assises des lieux de vie dans l'enceinte de la Cour d'Appel de Paris.

Sa Présidente, Mme Myriam EZRATI, personnage important sur un plan institutionnel de la République Française, ayant accepté de mettre à disposition les locaux du Palais de Justice de Paris pour que ces travaux collectifs se tiennent malgré le programme où apparaissaient les noms de personnes ayant eu mailles à partir avec la justice dans le cadre de leurs exercices professionnels.

Le thème de ces Assises était :

20 ans de pratique et toujours pas de statut pour les permanents de lieux

Quels en étaient les organisateurs de ces premières Assises :

- Le CRA
- Le GERPLA
- L'EFFEPS
- FASTE Sud Aveyron
- L'Association Intinéraires
- L'Union Syndicale de Psychiatrie.
- Mouvance et Réseau Village
- Les C E M E A

Fédération Nationale Lieux- de Vie.
Deuxièmes Rencontres Nationales. 12 – 14 mars 2010.

- L'Association des Psychiatres Infanto juvénile
- L'Association Française des Magistrat de l'Enfance et de la Jeunesse.
- La FNARS, Fédération Nationale des Association de Réinsertion Sociale.
- L'ANPASE, Association Nationale des Personnels et Acteurs de l'action Sociale en faveur de l'Enfance.

Et bien sur l'AS E P S I qui avait reçu une forme de mandat par l'ensemble des groupes pour coordonner ces Assises dans leurs organisations structurelles et dans les débats.

Quelques personnalités invitées, comme Alain BRUEL, Président du Tribunal pour Enfants de Paris, Miguel BENASAYAD, philosophe, Jacques LADSOUS et aussi le nouveau Directeur de la Direction de l'Action Sociale Pierre GAUTHIER nommé trois semaines avant dans ces fonctions par madame Simone VEIL, Ministre des Affaires Sociale à cette période.

Pierre GAUTHIER n'était pas un inconnu, c'est avec lui, lorsqu'il était DRASS en Midi Pyrénées que des promoteurs de lieux de vie de cette région avaient trouvé un écho favorable pour développer leurs pratiques d'accueil atypiques.

Pierre GAUTHIER était au Cabinet de Nicole QUESTIAUX en 1981, tel que nous l'avons précisé antérieurement.

Pierre GAUTHIER n'a pu nous rejoindre à cause d'un agenda trop chargé avec ses prises de fonctions. Il nous précise qu'il aurait bien aimé rencontrer certains permanents de lieux avec lesquels il avait déjà travaillé, mais nous précise qu'il est « a votre disposition pour reprendre des conversations interrompues en 1986 lors de mon départ de Montauban », courrier en date du 03 mars 1994.

Dans l'organisation des espaces de débats de ces Assises, en la Cour d'Appel de Paris, nous avons mis en Présidents de séances des personnes qui dans leurs pratiques professionnels avaient eu maille avec la Justice et qui avaient été incarcérées préventivement.

Claude SIGALA, mais aussi Bernard CHOURAQUI, de l'U S P, qui dans le cadre du placement familial de Montjoie, du Mans avait été incarcéré en décembre 1992 plusieurs semaines parce qu'un enfant mineur placé avait eu des rapports sexuels avec un autre mineur et qu'il n'avait pas été dénoncé à la Justice.

Ce n'est pas le lieu de revenir sur l'évolution de cette affaire qui a suivi son cours au rythme des traitements des dossiers par la Justice.

Il y avait eu de notre part une volonté délibérée de placer ces Assises dans la dimension du symbolique en traitant aussi les risques de l'accueil dans cette enceinte particulière.

Les travaux ont été d'une excellente facture, mais aussi, ces travaux ont permis en la Cour d'Appel de Paris que les praticiens de lieux échangent entre eux, mais aussi en intergroupement et avec différents professionnels qui sont tantôt parmi les services référents et tantôt des services vers lesquels ils sont à même de se tourner en fonction des besoins des accueillis.

Fédération Nationale Lieux- de Vie.
Deuxièmes Rencontres Nationales. 12 – 14 mars 2010.

Rien n'était gagné, mais les résultats ont été à la hauteur des enjeux et ou les responsables des regroupements de lieux ont su faire la part de ce qui était propre à chacun et ce qui appartenait à tous. Amener un groupe comme le GERPLA à participer à ces Assises, n'a pas été facile.

Mais si un groupe ne participait pas à ces Assises, l'AS E P S I avait précisé qu'elle ne coordonnerait pas ces Assises.

Le GERPLA a été un acteur essentiel, puisque disposant du plus grand nombre de lieux.

Les travaux de ces Assises ont fait l'objet d'une publication dans la revue TRANSITIONS N° 36, revue de l'AS E P S I à l'automne 1994.

La presse spécialisée a couvert cet événement ainsi que le quotidien Le Monde.

Jacques LADSOUS, en synthèse de ces deux journées incitait les organisateurs à reconnaître l'altérité des partenaires : « ce n'est pas parce que leur trajectoire est différente de la vôtre qu'ils ne peuvent marcher avec vous. Ne soyez ni sectaires, ni naïfs. Mais faites alliance avec tous ceux qui, ou qu'ils soient, recherchent le mouvement, la création, la vie, prenant en compte les mutations sociales qui président votre entrée dans le prochain millénaire. Le Travail continue. Bon courage » (11).

Jacques LADSOUS nous disait auparavant qu'il se mettait à rêver à ce que pourrait faire le Conseil Supérieur du Travail Social pour les lieux de vie.

Ces Assises ont été une force pour la suite. Elles ont consacré entre autre le poids des lieux, leur représentativité des diversités sans proposer l'uniformité.

La dynamique des Assises renforce le mouvement, il faut se mettre en état de marche pour la rencontre avec le nouveau Directeur des Affaires Sociales, Mr Pierre GAUTHIER.

Cette rencontre s'effectue avec l'ensemble des regroupements des lieux de vie, mais aussi avec les partenaires ayant participé aux Assises.

Viennent aussi de petits regroupements comme, RESONANCE PACA, SANT 24, le syndicat des permanents de lieux de vie mais aussi nous invitons l'Ecole de Bonneuil de Maud MANNONI à participer à ces travaux.

Un groupe le Comité d'Action Régionale du Secteur Social Intermédiaire nous contacte, mais pour des raisons qui lui appartiennent ne nous rejoindra pas, préférant travailler seul avec l'URIOPPS Rhône-Alpes.

Lors de cette réunion de septembre 1994, l'ensemble de la situation est mise sur la table, aussi bien ce qui relève des lieux de vie que ce qui relève de l'Administration, Pierre GAUTHIER précisant que cette reconnaissance ne pouvait être qu'interministérielle.

Un ligne de partage est précisée, la Direction de l'Action Sociale contacte et échange avec toutes les Directions Ministérielles concernées et le Collectif des regroupements de lieux de vie contacte et échange avec l'Assemblée Permanente des Conseils Généraux (APCG) les

11- Jacques LADSOUS. Assises des lieux de vie. In Transitions N° 36. Page 81. Octobre 1994.

Fédération Nationale Lieux- de Vie.
Deuxièmes Rencontres Nationales. 12 – 14 mars 2010.

magistrats chargés de l'enfance et de la jeunesse et ensuite, Pierre GAUTHIER convoque des réunions de travail avec toutes les parties concernées par la reconnaissance statutaire des lieux de vie.

Cette rencontre corrobore une décision prise en avril suite aux Assises de rencontrer l'APCG, le Conseil Supérieur du Travail Social, la CPAM, la Direction de la PJJ.

Ces décisions avaient prise en avril 1994 avec la création du Regroupement des Associations de lieux de vie et d'Accueil.

Association informelle de coordination qui a duré toute la durée nécessaire pour que les lieux de vie obtiennent un statut, donc Loi de 2002-2, mais aussi le décret du 23 décembre 2004.

Ce regroupement travaillait avec toutes les organisations qui apportaient leurs concours pour la reconnaissance des lieux et avait aussi embarqué dans la dynamique la presse spécialisée qui publiait les communiqués faisant suite à toutes les rencontres avec la Direction de l'Action sociale.

Ce regroupement préfigurait la création de la Fédération Nationale des Lieux de Vie en 2003.

En décembre 1996, tout est réglé au moins au niveau ministériel avec l'APCG les Direction de la Santé, de la Justice, services fiscaux, de la Sécurité Sociale.

En janvier 1997, le texte de la reconnaissance est prêt et doit passer à l'Assemblée Nationale en Avril. Soulagement certain pour tous.

Durant ces négociations de fin 1994 à fin 1996*, furent parfois âpres avec les administrations, mais aussi au sein du regroupement, même si c'est toujours une ligne unitaire qui a prévalu dans l'intérêt de tous.

Chacun est à même de comprendre qu'un regroupement constitué de personnalités tant morales que physiques peut de temps en temps être détonant, mais la confiance mise en chacun de membres avec aussi une autorité reconnue pour la coordination a permis de passer tous les obstacles, y compris ceux qui étaient imprévus.

La coordination fut difficile, car il n'était pas question de rencontrer le Ministère autrement que sur une position unitaire.

Afin d'éviter toutes formes de débordements et de lignes divergentes, nous nous réunissions tous les matins qui précédaient les rencontres avec les Directions Ministérielles coordonnées par Pierre GAUTHIER et Jean-François BEAUDURET que nous avons retrouvé auprès de lui.

Ces matinées de travail permettaient que chaque groupe puisse exprimer ses positions devant les autres, de les synthétiser et de déterminer une ligne politique pour l'après-midi.

* 1996 fut une année au cours de laquelle Fernand Deligny et François Tosquelles sont décédés. Le collectif des regroupements en ces occasions a proposé des communiqués communs à tous les partenaires extérieurs, qui ont vu leurs agréments

Fédération Nationale Lieux- de Vie.
Deuxièmes Rencontres Nationales. 12 – 14 mars 2010.

Ainsi ont été évitées de divergences affichées, des crises et des claquages de portes, comme parfois c'était exprimé le matin, comme, si nous (association de regroupement) n'obtenons pas ceci, nous quittons la table...

Entre nous ça passait et la raison retrouvée faisait que chacun conservait bien son identité dans ce collectif, mais aussi défendait l'essentiel.

Dans cet essentiel, tous les membres du regroupement s'y retrouvaient, parce qu'il y avait une ligne politique.

Dans les débats avec les ministères la ligne politique a fait que nous sommes allés assez vite dans la mesure où les lieux étaient organisés en un collectif. Cela n'enlevait rien à chacun des associations regroupées, au contraire, la diversité était créatrice et venait face aux Directions des Ministères renforcer les lignes arrêtées.

Dans le cadre des débats de ces rencontres, au sein du collectif les positions étaient bien arrêtées, lorsqu'il s'agissait de discuter autour des pratiques en lieux de vie, c'était toujours les praticiens de lieux qui débattaient, affirmaient, mais lorsque les débats s'écartaient un peu de l'objet de la rencontre, l'AS E P S I ramenait à la ligne politique définie au sein du Collectif.

L'AS E P S I était en quelque sorte la garante des positions prises avant toutes rencontres. Exercice parfois périlleux étant donné les enjeux mais au combien efficace pour éviter toutes dérives de part et d'autre.

Au niveau Ministériel ce sont Pierre GAUTHIER et Jean-François BEAUDURET qui seront tout au long du cheminement présent pour cette reconnaissance des lieux de vie dans et avec leurs spécificités. Il y a aussi Béatrice FABIUS qui elle, rencontrait les regroupements dans la période individualiste des années 1988-1994.

Les démarches respectives font qu'une rencontre se tient fin 1996 entre toutes les parties concernées et impliquées dans la reconnaissance de lieux de vie s'accordent pour mettre en forme un projet de Loi toilettant la Loi du 30 juin 1975.

Dissolution de l'Assemblée Nationale par le Président de la République, Mr Jacques CHIRAC au printemps 2007.

Le projet de loi est rangé dans un tiroir de la République.

Les élections législatives de juin 1997 amènent une nouvelle majorité au pouvoir législatif, Une majorité de gauche siège à l'Assemblée Nationale.

Cette nouvelle majorité estime que la situation nécessite que la question sociale soit réglée autrement que par un toilettage de la Loi du 30.06.1975.

Tout est donc repoussé sans date.

Des séminaires sont consacrés à une refonte de la Loi de 1975 et montrent que le souci et bien d'aboutir sur ce terrain, mais qu'il y a d'autres priorités.

Fédération Nationale Lieux- de Vie.
Deuxièmes Rencontres Nationales. 12 – 14 mars 2010.

Le 07 mai 1998, nous est adressé un nouveau projet de réforme de la Loi du 30 juin 1975. Cette écriture rencontre les objectifs du Collectif.

Entre la Direction de l'Action Sociale et notre Collectif est arrêté un nouvel échéancier en direction du Parlement qui détermine qu'à la fin de l'année la réforme devrait être votée après son passage devant l'Assemblée Nationale et le Sénat.

D'autres lenteurs surviennent avec lesquelles nous aurons à composer, un projet de réforme complet de la loi de 1975.

Pendant cette période, fin 1998 à l'automne 2002, nous sommes passés par des périodes difficiles, malgré les rencontres régulières avec les partenaires tant associatifs qu'institutionnels. Tout étant arrêté dans le fonds et la forme, nous n'avions plus grand-chose à apporter les uns des autres.

Notre Collectif a, durant la période de fin 1998 à septembre 2001 dû gérer les « **égo** » afin que ce Collectif garde tout son sens et ses objectifs en évitant une fragmentation ou des départs.

La coordination des égo n'était pas chose facile entre ceux qui étaient plus ou moins anarcho syndicalistes, les nombrilistes, les lacanniens pur laine, les pragmatiques, le Collectif avait parfois maille à tenir le cap, mais la déterminations de tous après des débats l'emportait sur les intérêts identitaires des groupes.

La coordination des égo a résidé dans une forme des coordinations des intelligences respectives en incluant les partenaires qui faisaient office de tiers.

Dans cette gestion des égo, s'affirmaient des postures éthiques et déontologiques, mais aussi quelques excès qui auraient pu être préjudiciable au mouvement des regroupements de lieux s'ils n'avaient pas pu être coordonnés.

Difficultés dans les rapports entre les extrêmes, le groupe qui posait d'emblée ses critères d'adhésion, comme un BAC plus cinq et un travail psychanalytique comme contrôle, et celui qui privilégiait le Vivre Avec comme contrôle.

Ces antagonismes réels n'ont pas fragmentés le Collectif des regroupements de lieux, parce que chacun était conscient que se jouait l'avenir des lieux aussi bien dans leur reconnaissance que dans leurs développements.

D'autres excès apparaissait au niveau d'entités régionales, départementales ou nationales. Excès d'une quête de reconnaissance qui s'est réglé grâce aux intelligences respectives et à la confiance légitimée dans une forme d'autorité reconnue par tous.

Un leadership était reconnu et permettait divers modes d'expressions dans une dynamique constructive sans sa remise en cause, car il était le ciment même du mouvement et des objectifs que celui-ci s'était fixé.

Durant cette période difficile Pierre GAUTHIER, Jean-François BEAUDURET et Jacques LADSOUS ont été très précieux, car, nous savions aussi qu'ils agissaient sur un autre versant pour que le projet aboutisse. Nous étions dans une relation de confiance, ce qui a calmé souvent quelques inquiétudes.

A l'automne 2001, nous est présenté ce qui serait inclus dans le projet de loi portant réforme de la loi de 1975.

Toutes les spécificités caractérisant les lieux de vie y sont incluses, que ce soit aussi bien en ce qui concerne, les schémas planificateurs, que les lieux de vie ne sont ni service, ni établissement, etc....

Ce projet de Loi nécessite une navette entre l'Assemblée Nationale et le Sénat, une commission mixte est mise en place et Jean-François BEAUDURET fait l'interface pour régler les différents.

Ainsi la Loi est votée au niveau du 2 janvier 2002.

Les lieux sont enfin reconnus dans un texte législatif avec tout ce qui les caractérise.

Au cours de ces années est pensée et réfléchi la mise en place d'une structure fédérative des lieux avec comme constituant le Collectif des regroupements de lieux structure informelle.

Au cours de l'année 2002, cette organisation est proposée aux membres du Collectif. Cela apparaît encore prématuré, mais donne lieu à des débats dans chacun de regroupements.

L'idée est acceptée par tous les regroupements de lieux début 2004, mais FASTE prend ses distances vis-à-vis de ce projet.

La Fédération Nationale des Lieux de vie est constituée début mai 2003, elle est présidée par Jean-Marc ANTOINE et élu Jacques BENOIT comme Vice Président. La presse sociale s'en fait écho et le Figaro consacre dans sa livraison du 8 mai 2003, un article à la Fédération et un autre sur le lieu de vie de Changé dans la Sarthe animé par Michelle BURON et Grégoire MILLET.

D'autres regroupements comme le CRA et l'EFEPS bien qu'ayant participé à l'élaboration d'une structure fédérative n'ont pas embarqué dans sa constitution. Le nombre de lieux de chacune des composantes était demandé.

L'EFEPS est resté jusqu'à l'Assemblée Constituante, mais après n'est plus venue, quand au CRA il n'a pas participé à cette constituante.

Le GERPLA était présent, mais a été repris avec certains de ses démons pour tantôt être dans la fédération et tantôt être en dehors. Ca lui appartient et a tenté de l'objectiver.

Précisons quand même que le GERPLA envisageait au début la constitution d'une fédération sous la forme d'une confédération alors qu'une partie du Collectif l'envisageait sous la forme d'associations régionales formant une fédération et donc transversale avec les différents regroupements ou non, mais au niveau de territoires.

Donc sous un pouvoir des réalités régionales et non suivant des dogmes ou du plus grand nombre.

Fédération Nationale Lieux- de Vie.
Deuxièmes Rencontres Nationales. 12 – 14 mars 2010.

Une Loi n'est pas tout. Pour qu'une Loi s'applique encore faut-il que les Décrets d'application de cette Loi soient publiés. Les lieux de vie ne sont pas prioritaires. Il faudra attendre le 23 décembre 2004 pour lire le Décret relatif aux lieux de vie.

Pour nous, ces lieux de vie, ces utopies créatrices, réalistes lancées au cours des années 1970-1980, trouvaient enfin une reconnaissance officielle, ce qui conduit un à article autour de « l'Utopie à l'épreuve de la démocratie » le 09 janvier 2005 qui sera publié dans 8° répertoire de Structures Intermédiaires.

Dix ans d'un travail sans relâche, de pugnacité, coordonné et s'appuyant sur des partenaires de proximité a permis

- la reconnaissance des lieux de vie dans une loi et pas n'importe laquelle, celle de la réforme de l'Action Sanitaire et Sociale, loi de 02-2002.
- publication du Décret d'application du 23 décembre 2004 n° 2004-144

La fédération fondée en mai 2003, va élire en mai 2004 un nouveau Président, Jacques BENOIT, Vice Président depuis 2003 et acteur au sein du GERPLA pour la constitution de cette fédération.

Cette arrivée de Jacques BENOÎT était dans la suite logique du développement de la F N L V.

En 2004 est fondé le GILVA, Groupe Interdépartemental des Services Territoriaux relatif aux Lieux de Vie, qui représente les Conseils Généraux. En fin d'année la PJJ rejoint ce groupe.

En ce qui me concerne, étant donné la constitution de la fédération des lieux de vie, je ne me sentais plus en légitimité pour parler des lieux de vie et au nom des lieux de vie.

Je pense avoir œuvré, sans en avoir été un acteur de terrain, pour la reconnaissance et d'avoir participé à une organisation fédérale reconnue.

J'ai, jusqu'en 2008 exercé des responsabilités au niveau de l'association régionale Ile de France.

Avec toutes les difficultés qui restent à surmonter aussi bien au niveau de règlements, de tarifications et l'organisation des politiques publiques, la fédération devrait se tourner en plus vers

- un renforcement de tous les partenaires des lieux, enfance, adolescence, adulte, justice, pédo psychiatrie
- un effort à théoriser les pratiques sociales des lieux suivant des concepts fondamentaux et éventuellement en créer afin d'endiguer que d'autres extérieurs aux lieux de vie théorisent à la place.

Voici donc, un résumé de la place des lieux de vie dans le cadre de l'éducation populaire, c'est un angle d'attaque de l'histoire, il peut y en avoir d'autres.

Le militantisme politique qui me guide encore aujourd'hui pour initier des transformations sociales est celui de l'éducation populaire.

Fédération Nationale Lieux- de Vie.
Deuxièmes Rencontres Nationales. 12 – 14 mars 2010.

Ce n'est sûrement pas une panacée, néanmoins, il recouvre un ensemble de valeurs auxquelles je reste attaché qui ont prévalu à des mouvements de libération dans chacun desquels beaucoup d'entre-vous sont à même de se reconnaître.

Je souhaite qu'au travers de cette histoire vous découvriez que c'est avant tout une histoire de rencontres, de concepts qui ont permis un ensemble de changements qui ont repoussé à chaque fois les limites du possible en intégrant l'imprévisible comme élément avec lequel il est toujours nécessaire et indispensable de composer.

Les sujets en difficultés sont avant tout des être sociaux et n'existent pas uniquement par leurs symptômes et leurs syndromes, ils sont avant tout sujet de la communauté des hommes dans laquelle nous avons tous plus de points communs que de points différents au-delà de nos cultures, de nos rites et de nos mythes.

Les lieux de vie sont des altérités à l'institutionnel classique des établissements et aujourd'hui, à la différence des débuts, n'ont plus besoins de se mettre à distance des uns et des autres et des institutions.

Aujourd'hui, les lieux de vie peuvent s'entendre en eux aussi et la fédération en est une des preuves qui peut faire ciment et ainsi affirmer que ce n'est pas un mouvement sporadique reposant uniquement sur des personnalités même si celles-ci ont eu leurs importances lors du lancement du mouvement des lieux de vie.

Les lieux de vie ont cette pertinence, cette efficience qui autorise l'admission des « incasables », ce mot inapproprié venant d'éducateurs, de magistrats. Les lieux de vie sont une chaîne comme celle de Fernand DELIGNY dans la grande cordée ou chacun peut trouver sa case.

Humilité, humanité et fraternité sont des valeurs essentielles pour aider les sujets dont une part est en souffrance.

Nous avons tous à apprendre des uns et des autres quelque soit notre situation, nous sommes dans des positions d'apprendre à apprendre.

Les lieux de vie font partie d'un mouvement de libération, conservons le ensemble.

Les chemins de travers du partenariat.

Jean-Marc ANTOINE. AS E P S I.

FNARS, Mouvance et Réseau Villages, CEMEA, CRA, EFEPS. A.P.I, Jacques Ladsous, Myriam Ezrati, FASTE Sud Aveyron, Itinéraires, GERPLA, Miguel Benasayad, Ecole de Bonneuil.

Presse : ASH, Lien Social, Journal des Psychologues, Union Sociale, le Figaro.

Patrice BAUMEL. AS E P S I.

CEMEA, FNARS.

Martine FOURRE. EFEPS.

AS E P S I, A.P.I, GERPLA, ANPASE, AFMEF, Mouvance et Réseau Villages, Maud Mannoni, Jacques Ladsous, Benoît Hamon

Presse: ASH, Le Monde, le Journal des jeunes Praticiens.

Yves GENIN. Itinéraires

AS E P S I, CEMEA, Jacques Ladsous

Christine GEOFFRIAUX, Jacques BENOIT. GERPLA.

AS E P S I, EFEPS.

Geneviève GIRET. A.P.I.

AS E P S I, EFEPS, C F R P, Maud Mannoni.

Marc HOFFMANN, Mouvance et Réseau Villages.

AS E P S I, EFEPS, Jacques Ladsous, Pierre Gauthier.

Jacques LADSOUS. CEMEA

AS E P S I, Mouvance et Réseau Village, CRA, Itinéraires, Conseil Supérieur du Travail Social, Alain Bruel, Pierre Gauthier

Presse : ASH et Lien Social

Jean-Paul PENOT. FNARS.

AS E P S I.

Presse: ASH, Lien Social.

Pierre SADOUL. AS E P S I.

A.P.I, Union Syndicale de Psychiatrie, EFFEPS, AFMEF.

Claude SIGALA. CRA.

AS E P S I, Union Syndicale de Psychiatrie, CEMEA, Miguel Benasayad,

Presse : Lien Social

Alain SOUCHAY. FASTE

AS E P S I, Itinéraires.

Presse:

Le Monde

Le Figaro

Actualités Sociales Hebdomadaires
Lien Social
Union Sociale
Le journal des psychologues
Journal du jeune praticien

Lexique.

ADF	Assemblée des Départements de France.
AFMEF	Association Française des Magistrats de l'Enfance et de la Famille
ANPASE	Association Nationale des Personnels Acteurs de l'Action Sociale en faveur de l'Enfance
APCG	Assemblée des Présidents des Conseils Généraux.
API	Association des Psychiatres Infant juvénile
ASE	Aide Sociale à l'Enfance.
AS E P S I	Association pour l'Etude et la Promotion des Structures Intermédiaires.
CARSSI	Comité d'Action Régionale du Secteur Social Intermédiaire
CEMEA	Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active
CERFI	Centre d'Etudes et de Recherches et de Formation Institutionnelle.
C F R P	Centre de Formation et de Recherches Psychanalytiques.
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPOA	Centre Psychiatrique d'Orientation et d'Accueil
CRA	Collectif Réseau Alternatif.
CSTS	Conseil Supérieur du Travail Social.
DPJJ	Direction de la Protection Judiciaire de la jeunesse
EFEPS	Ethique Freudienne et Pratique Sociale.
FAS TE	Foyer d'Accueil et de Soutien Temporaire
FNARS	Fédération Nationale des association de Réinsertion Sociale
FNLV	Fédération Nationale des Lieux de Vie.
GERPLA	Groupe d'Etudes et Recherche sur les Pratiques en Lieux d'Accueil
GILVA	Groupe Interdépartemental Territorial relatif aux lieux de vie.
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse.
USP	Union Syndicale en Psychiatrie

Chronologie.

- 1926 Création de la Société Psychanalytique de Paris.
1927 Pédagogie populaire. Congrès de Tours. Célestin Freinet.
1936 Front Populaire.
1936 Guerre d'Espagne ou les républicains fuiront le franquisme.
1937 Fondation des CEMEA.
1938 Georges Daumézon à Fleury les Aubrais ouvre ses services.
1941 Lucien Bonnafé à Saint Alban
1941-42 Fondation de la société du Gévaudan
1942 Extermination douce.
1945 François Billoux Ministre de la Santé.
1952 Mouvement de la psychothérapie institutionnelle.
1952 Sortie des premiers neuroleptiques : le Largactil, le Nozinan.
1952 Création de la Fédération des Croix Marines.
1953 Ouverture de la clinique de La Borde à Cour Cheverny. Jean Oury.
1954 1 novembre. Début de la guerre d'Algérie
1956 Fondation de la clinique la Chesnée à Chailles. Loir et Cher. Claude Jeangirard.
1959 Groupe de Sèvres.
1960 15 mars. Circulaire relative à la création de la psychiatrie de secteur.
1967 Début des accueils à Monoblet. Fernand Deligny.
1968 22 mars. Nanterre. Doyen Paul Ricoeur.
1968 30 décembre. Séparation par arrêté ministériel de la neurologie et de la psychiatrie.
1970 Ouverture de l'Ecole de Bonneuil par Maud Mannoni.
1975 Loi 75-534 du 30 juin 1975. Loi d'orientation en faveur des personnes handicapées.
1975 Janvier 1975, création du réseau International à la psychiatrie. Bruxelles. Belgique
1975 Loi 75-535 du 30 juin 1975. Relative aux Institutions sociales et Médico-Sociale.
1975 Création du CRA. Collectif Réseau Alternatif.
1975 Ouverture du lieu de vie Le Coral. Claude Sigala.
1976 Journées de Trieste. Italie
1978 Italie : Loi 180 du 13 mai 1978. Fermeture progressive des hôpitaux psychiatriques.
1978 Novembre. Fondation de l'AS E P S I et sa revue Transitions.
1979. 18 janvier. Publication au JO de l'AS E P S I.
1980 Rapport Bianco Jean-Louis et Lamy Pascal. L'aide à l'enfance demain.
1981 Mai, François Mitterrand élu Président de la République.
1981 Auch. Journées de lieux de vie et d'Accueil. Les 5 et 6 décembre 81
1982 Nîmes. Etats Généraux des lieux de vie. Les 21 et 22 février 82.
1982 Affaire dite du Coral 15 octobre.
1982 23 octobre Motion de soutien du Conseil d'Administration de l'AS E P S I à Claude Sigala.
1983 Circulaire 83-3. Structure d'accueil non traditionnelle du 23 janvier 1983.
1984 Création du GERPLA Groupe d'Etudes et de Recherche en Pratique de Lieux d'Accueil.

Fédération Nationale Lieux- de Vie.
Deuxièmes Rencontres Nationales. 12 – 14 mars 2010.

- 1985 25 juillet et 31 décembre, Loi 85-722 et Loi 85-1468 consacrant le secteur comme principe d'organisation et de planification en psychiatrie.
- 1988 Création de l'EFEPS Ethique Freudienne et Pratique Sociale.
- 1992 Décès de Félix Guattari
- 1992 Décès de Tony Lainé proche de la démarche des lieux de vie.
- 1994 Février. Nomination de Pierre GAUTHIER à la Direction de l'Action Sociale par la Ministre des Affaires Sociales, Ministre d'Etat, Mme Simone VEIL
- 1994 4 et 5 mars Assises de Paris en la Cour d'Appel de Paris.
- 1994 Décès de François Tosquelles.
- 1994 26 septembre. Première rencontre avec Pierre Gauthier.
- 1995 Octobre, décès de Gilles Deleuze.
- 1996 Septembre, rencontre du Collectif des regroupements de lieux avec la D A S.
- 1996 Décès de Fernand Deligny.
- 1996 Décès de André Chaurand.
- 1997 Proposition de Loi réformant la Loi de 1975.
- 1997 Mars, dissolution de l'Assemblée Nationale par le Président de la République, Mr Jacques Chirac.
- 1997 Juin, arrivée d'une nouvelle majorité à l'Assemblée Nationale. 2° cohabitation.
- 1998 15 mars, décès de Maud Mannoni.
- 1998 Proposition de la reconnaissance des lieux de vie dans un toilettage de la Loi de 1975.
- 2002 Loi 2002-02 du 2 janvier 2002 Loi portant rénovation de l'Action sociale et médico-sociale.
- 2002 Loi 2002-305 du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale.
- 2002 Décès de Jean Espein, l'un des pionniers des lieux de vie.
- 2003 5, janvier. Décès de Stanislas Tomkiewicz
- 2003 Mars, décès de Lucien Bonnafé.
- 2003 5 mai. Fondation de la FNLV. Président Jean-Marc Antoine.
- 2003 8 mai, article dans le Figaro consacré à la FNLV et à un lieu de vie : Vivre Ensemble 72560 Changé.
- 2004 Création du GILVA, Représentants des Conseils Généraux.
- 2004 Mai. Election de Jacques Benoît à la Présidence de la FNLV.
- 2004 23 décembre. Décret 2004-1444. Relatif aux conditions techniques minimales d'organisation et de fonctionnement des lieux de vie et d'accueil mentionné au III de l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles.
- 2005 Loi 2005-706 du 27 juin 2005 introduisant les Assistants Familiaux.
- 2007 Loi 2007-293 du 05 mars 2007 sur la protection de l'enfance.

Bibliographie.

- ANTOINE Jean-Marc Alternatives, travailleurs sociaux, institutions. Les alternatives en santé mentale. GIRIC. Editions Québec-Amérique 1984.
- ANTOINE Jean-Marc Les lieux de vie et d'accueil en France. Editions Droit de passage. Montréal 1986.
- ANTOINE Jean-Marc
MILLET Grégoire
VERNET Laurent Les lieux, la loi et l'avenir. L'utopie à l'épreuve de la démocratie. 8° répertoire AS E P S I. 2005.
- ANTOINE Jean-Marc La grande pauvreté de la psychiatrie. 8° répertoire AS E P S I.
AUBERT Emilie Lieux de vie entre l'alternative et le professionnalisme. Mémoire de maîtrise. Sciences sociales Paris XIII 1984.
- ARIES Philippe La famille et l'enfant sous l'ancien régime. Editions Seuil 1972.
BAILLON Guy Les usagers au secours de la psychiatrie. Editions érès 2009.
- BARREYRE Jean-Yves
BOUQUET Brigitte Nouveau dictionnaire critique de d'action sociale. Editions Bayard. 2006.
- BARUS-MICHEL Jacqueline. La politique entre les pulsions et la loi. Editions érès 2007.
- BASAGLIA Franco Qu'est-ce que la psychiatrie. Editions PUF. 1977.
- BASAGLIA Franco L'institution en négation. Editions Seuil 1970.
- BERGER Maurice Les séparations à but thérapeutique. Editions Privat. 1992.
- BETTELHEIM Bruno L'amour ne suffit pas. Editions Fleurus. 1970
- BETTELHEIM Bruno Les blessures symboliques. Editions Gallimard. 1972
- BETTELHEIM Bruno Les évadés de la vie. Editions Fleurus 1975.
- BETTELHEIM Bruno. Psychanalyse des contes de fées. Editions Laffont. 1976.
- BENASAYAG Miguel La douce certitude du pire. Editions La Découverte. 1991.
- BENASAYAG Miguel Penser la liberté. Editions La Découverte. 1994.
- BONNAFE Lucien La psychanalyse de la connaissance. Editions érès 2002.
- BOIRAL Pierre
- BOURDUEIL Georges
- MILHAU Jean Deligny et les tentatives de prise en charge des enfants fous. Editions érès. 2007.
- BOUKOBZA Claude L'enfant, symptômes des parents. Etude Freudienne N° 36. 1995.
- BOUKOBZA Claude Ou en est la psychanalyse. Editions érès 1999.
- BOUQUET Brigitte Ethique et travail social, une recherche eu sens. Editions Dunod 2003.
- Collectif International Réseau Alternative à la psychiatrie. Edition 10/18. 1977.
- Collectif Decroly Vivre à Decroly. Editions Casterman. 1979
- Collectif Bonaventure Une école libertaire. Editions Alternative Libertaire. 1995.
- Collectif du champ freudien Les pouvoirs de la parole. Editions du Seuil 1996.
- CARTRY Jean Les parents symboliques. Editions Dunod. 1998.
- CARTRY Jean Petite chronique d'une famille d'accueil. Editions Dunod. 1996
- CASTEL Robert Le psychanalysme. Editions Maspéro. 1973.
- CASTEL Robert L'ordre psychiatrique. Editions de Minuit. 1976.
- CASTEL Françoise
- CASTEL Robert
- LOVELL Anne La société psychiatrique avancée. Le modèle américain. Editions Grasset. 1979.

Fédération Nationale Lieux- de Vie.
Deuxièmes Rencontres Nationales. 12 – 14 mars 2010.

CORBILLON Michel	Suppléance familiale : nouvelles approches, nouvelles pratiques. Editions Matrice 2005. Québec.
DAVID Myriam	Le placement familial. 5 ^e édition. Editions Dunod 2004.
DELEUZE Gilles	
GUATTARI Félix	L'anti-oedipe. Capitalisme et schizophrénie. Editions Minit 1972
DELIGNY Fernand	Graine de crapules Editions Maspéro 1970
DELIGNY Fernand	Balivernes pour un pote. Editions Séghers 1977
DELIGNY Fernand	Enfant du silence. Edition Galiléé 1980
DELIGNY Fernand	A comme asile. Nous et l'inconscient. Editions Dunod 1999.
DOLTO Françoise	La cause des enfants. Editions Laffont 1985.
DOLTO Françoise	Correspondances 1913-1938. Editions Hatier. 1991
DOLTO Françoise	Psychanalyse et pédiatrie. Editions Seuil. 1971.
DUREY Bernard	A propos de la psychothérapie en internat. Editions l'Ecole Freudienne de Paris 1966.
ELIATCHEFF Caroline	Vie privée ; de l'enfant roi à l'enfant victime. Editions Odile Jacob. 1996.
ERASME Désiderius.	L'éloge de la folie. 1508. Editions Defer de Maisonneuve 1789.
FANON Frantz	Peau noire et masque blanc. Edition du seuil. 1952.
FONON Frantz	Les damnés de la terre. 1961 Editions François Maspéro. 1968.
FOUCAULT Michel	Naissance de la clinique. Editions PUF. 1963
FOUCAULT Michel	L'ordre du discours. Editions Gallimard 1971.
FOUCAULT Michel	L'histoire de la folie à l'âge classique. Editions NRF 1972
FOURRE Martine	Les lieux d'accueil. Espace social et Ethique Psychanalytique. Editions Z'éditions. 1991.
FOLLEA Laurence	Les lieux de vie en quête d'identité. In Le monde 15 mars 1994.
FNLV	Actes ou l'objet d'une rencontre. Editions FNLV 2009.
FREUD Anna	Le normal et le pathologique chez l'enfant. Editions Gallimard 1968.
FREINET Célestin	Pour une école du peuple. Editions Maspéro 1970
FREINET Elise	Naissance d'une pédagogie populaire. Editions Maspéro 1972
FROMBERTEAU Michel	Pratique de lieu de vie et réflexion sur l'exclusion. Université de Tours. 1997.
GAUTHIER Pierre	Préface du 7 ^e répertoire de structures intermédiaires. Editions AS E P S I. 1998.
GENET Jean	Colonie pénitentiaire. Mettray. Editions Gallimard.
GIRARD René	La violence et le sacré. Editions Grasset 1972.
GIRARD René	Le bouc émissaire. Editions Grasset 1982.
GIRARD René	La voie méconnue du réel. Editions Grasset. 2002.
GIRARD René	Les origines de la culture. Editions Desclée de Brouwer. 2004.
GOFFMAN Erving	Asiles. Préface Robert Castel. Editions Minit. 1968.
GOVINDAMA Yolande	Lieux d'accueil, lieux de vie. Journal des psychologues. Avril 1994.
GUATTARI Félix	Psychanalyse et transversalité. Editions Maspéro. 1972
GUIENNE Véronique	Choisir la marginalité démarche apparthéidair ou alternative. Editions L'Harmattan 1986.
HERFRAY Charlotte	Les figures d'autorité. Un parcours initiatique. Editions érès 2005.
HERITIER Françoise	Les deux sœurs et leur mère. Editions Odile Jacob 1997.

Fédération Nationale Lieux- de Vie.
Deuxièmes Rencontres Nationales. 12 – 14 mars 2010.

HOCHMANN Jacques	Pour une psychiatrie communautaire. Editions du Seuil. 1971.
HUERRE Patrice	
GUILBERT Daniele	Questions d'autorité. Editions érès. 2005.
KARLIN Daniel	Un autre regard sur la folie. Editions Stock 1975.
KARLIN Daniel	
LAINE Tony	La raison du plus fou. Editions sociales. 1977.
KARLIN Daniel	
LAINE Tony	Le petit donneur d'offrandes et autres histoires de fous. Editions sociales 1981.
KOEKLIN Philippe	Corridor de sécurité. Editions Maspéro. 1974.
LACAN Jacques	Ecrits I. Editions du Seuil. 1966.
LACAN Jacques	Ecrits II. Editions du Seuil. 1971.
LACAN Jacques	Le séminaire. Livre XI. Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse. Editions le Seuil 1973.
LADSOUS Jacques	Profession éducateur. Editions L'Harmattan 2008.
LAFONT Max	Une extermination douce. Edition Le bord de l'eau. 1987.
LAPLANCHE Jean	
PONTALIS J B	Vocabulaire de la psychanalyse. Editions PUF 1968
LECLAIRE Serge	On tue un enfant. Le cham freudien. Editions Seuil. 1975.
LESAGE de la HAYE J	Accueil de marginaux en milieu non institutionnel. Editions AS E P S I-Transitions .1983
LESOURD Serge	La construction adolescente. Editions érès 2005.
LIN Grimaud	Education thérapeutique. Editions érès. 1998.
LOURAU René	L'analyse institutionnelle. Editions de Minuit. 1970.
MARPEAU Jacques	Le processus éducatif. Editions érès. 2000.
MANNONI Maud	Un lieu pour vivre. Editions Seuil 1976.
MONTEL Monique	De la pratique du vivre avec aux nécessités de gestion. Editions ENSP. Rennes 1988.
MONTEL Monique	Lieu de vie, lieu d'accueil. Un autre mode d'accueil. Editions Gerpla 1990.
NIELL A S	Libres enfants de Summerhill. Editions Maspéro 1970.
OURY Jean	Psychiatrie et psychothérapie institutionnelle. Editions Payot 1976.
OURY Jean	L'aliénation. Editions Galilée. 1992.
POLLACK Jean-Claude	
SABOURIN Danielle	La Borde ou le droit à la folie. Editions CalmantLevy. 1976.
PAUGAM Serge	Repenser la solidarité. Editions P U F 2007.
PUYUELO Rémy	Penser les pratiques sociales. Une utopie utile. Editions érès 2001
RASSIAL Jean-Jacques	L'adolescent et la psychanalyse. Editions Rivages 1991.
RASSIAL Jean-Jacques	Le passage adolescent. Editions érès. 1996.
RAPPART Philippe	L'Etat et la psychose. Editions L'Harmattan. 2000.
RICHARD Pascal	
ROTTMAN Hana	Se construire quand même. L'accueil familial. Editions PUF. 2009
RICOEUR Paul	La mémoire, l'histoire, l'oubli. Edition du Seuil. 2000.
ROUDINESCO Elisabeth	Pour une politique de la psychanalyse. Editions Maspéro. 1977.
ROUDINESCO Elisabeth	Dictionnaire de la psychanalyse en France. Editions Plon 1997.
ROUDINESCO Elisabeth	La famille en désordre. Editions Fayard 2002.
ROUSSEAU J Jacques	Du contrat social. 1762. Editions Générale d'Editions 10/18. 1973.

Fédération Nationale Lieux- de Vie.
Deuxièmes Rencontres Nationales. 12 – 14 mars 2010.

ROUZEL	Joseph	Le travail d'éducateur spécialisé. Editions Dunod 1997.
ROUZEL	Joseph	L'acte éducatif. Clinique de l'éducation spécialisée. Editions érès. 1998.
SANDRETTO	Jean	Un enfant dans l'asile. Editions Seuil. 1977.
SEGUIN	Hélène	Auch, lieu d'enfants à la campagne. Les alternatives en santé mentale. GIRIC. Editions Québec-Amérique 1984.
SIBONY	Daniel	Violence, traversée. Editions du Seuil. 1998.
SIBONY	Daniel	Nom de Dieu. Editions du Seuil. 2002.
SIGALA	Claude	Vivre avec. Préface Félix Guattari. Editions A I E. 1987.
SIGALA	Claude	Images Coralines. Editions le Coral. 1977
SIGALA	Claude	Visiblement je vous aime. Editions le Coral. 1977.
SIGALA	Claude	Hé mouvance. CRA. Editions A I E 1981.
SIGALA	Claude	Multiplicité ou des lieux de vie par milliers. Editions VRAC 1983.
SOULE	Michel	Histoire de la psychiatrie infantile. Editions érès. 2006.
TOMKIEWICZ	Stanislas	Qui aime bien châtie bien.
TOMKIEWICZ	Stanislas	
FINDER	Jean	
MARTIN	Claude	La prison c'est dehors. Editions Delachaux et Niestlé. 1979.
VERDIER	Pierre	L'enfant en miettes. Editions Privat. 1978.
WINNICOTT	D.W	L'enfant et sa famille. Editions Payot. PBP. 1970
WINNICOTT	D.W	La consultation chez l'enfant. Editions Gallimard. 1972.
WINNICOTT	D.W	De la pédiatrie à la psychanalyse. Editions pbp 1975.
ZAOUCHE	Chantal	La problématique paternelle. Editions érès 2001.

Revues

Recherches N° 10	Psychothérapie Institutionnelle. Revue du Cerfi. Mai 1970.
Recherches N° 17	Histoire de la psychiatrie de secteur. Revue du Cerfi. Mars 1975.
Recherches N° 21	Histoire de La Borde. Revue du Cerfi. Mars/avril 1976
Information psychiatrique.	Groupe de Sèvres 1959.
Information psychiatrique	Psychiatrie de secteur dans la communauté le XIII° Juillet 1965.
Information psychiatrique	Rapport sur l'hôpital et le secteur. Octobre 1974.
Esprit N°12	La misère de la psychiatrie. Décembre 1952.
Transitions N° 10	Etats Généraux de Nîmes. Février 1982.
Transitions N° 15	Les lieux et les Lois. 4° trimestre 1983.
Transitions N° 22	Lieux de vie. 1° trimestre 1986.
Transitions N° 34	Actes et transfert en pratique sociale 1° trimestre 1994
Transitions N° 36	Cour d'Assises de Paris 4° trimestre 1994
Transitions N° 38	Vivre avec 1° trimestre 1996
Transitions N° 41	Les lieux en l'Etat. , 4° trimestre 1997
Variations N° 1	Lien et fonction parental. Avril 1998.

Les actes ou l'objet d'une rencontre. Actes de la FNLV 11 et 12 octobre 2008. Valence.
C édition Terre d'accueil et FRLV 2009.

Le placement familial : un outil thérapeutique. Actes du colloque de Nîmes 30 et 31 mars 1990. Editions AUDIT Editions.

Fédération Nationale Lieux- de Vie.
Deuxièmes Rencontres Nationales. 12 – 14 mars 2010.